



demande de report de loyer en tant que propriétaire

Par **mendy pat**, le **18/04/2012** à **15:16**

bonjour je suis proprietaire d,une maison au sud de toulouse apres une separation complique et un arret de travaille depuis le 21 DEC 2011 JE ME SUIS RETROUVRE TREQ VITE DANS UNE SITUATION FINANCIERE DESASTREUSE J?AI UN LOYER POUR LE CREDIT FONCIER DE ENVIRON 590 EURO MENSUELLE J?AI DEMANDER UN REPORT DECHEANCE D?AU MOINS UN AN LE TEMPS POUR MOI DE REMETTRE MES COMPTES POSITIVE . CELA MA ETE REFUSER PRETEXTANT QUE CELA NE FAISAIT PAS PARTI DU CONTRAT .J.AI OUI DIRE QUE MALGRER CELA J.AVAIS CE DROIT ET QUE JE POUVAIS OBTENIR GAIN DE CAUSE SI JE PASSE DEVANT UN TRIBUNAL ?CETTE INFORMATION EST ELLE VRAI ET QUELLE SONT LES DEMARCHES A suivre? JE SUIS BIEN SUR TOUJOURS EN ACCIDENT DU TRAVAIL A CE JOUR JUSQU.AU DIX NEUF MAI 2012 ET JE DEVRAIS PASSER UNE VISITE AUPRES DE LA CPAM POUR UNE PROLOGATION J?AI TROIS VERTEBRES DE BRISER ET DE CE FAIT JE NE POURAIS REPENDRE LA ROUTE ETANT CONDUCTEUR ROUTIER DE NUIT SUR TOULOUSE ,donc je presise bien ma demande de report de loyer pour un an au moins ,cordialement mr mendy